ANNEXE 1

Liste des déchets et des exutoires

Origine/Filière	Nature	REP/ hors REP	Exutoire identifié
Travaux Publics	Bitumes, bétons, pierres	Hors REP	Site de transit ou de stockage
Bâtiment	Bois non traité	REP	Déchetterie professionnelle GUIBERT
	Bois traité	REP	Déchetterie professionnelle GUIBERT
	Plâtre	REP	Déchetterie professionnelle GUIBERT
	Menuiseries	REP	Déchetterie professionnelle GUIBERT
	Ferraille (type armature, tôles...)	REP	Déchetterie professionnelle GUIBERT
	Plastiques (ex bardage)	REP	Déchetterie professionnelle GUIBERT
	Isolants	REP	Déchetterie professionnelle GUIBERT
	Déchets non défini (ex moquettes, linoléum, bardeau feutre, bois contaminé après incendie, etc)	Hors REP	Export vers entreprise qualifié tel que Veolia, Nicollin...
	Amiante	Hors REP	Export vers entreprise qualifiée
	Inerte (bétons, pierre, faïence...)	Hors REP	Site de transit ou de stockage
	Terres ou autres matières liés à l’affouillement	Hors REP	-
Emballages	Cartons ondulés	Hors REP	Déchetterie municipale
	Plastiques de palettisation	Hors REP	Déchetterie municipale
	Emballages plastiques	Hors REP	Déchetterie municipale
	polystyrène	Hors REP	Déchetterie municipale
Ferraille	Exemple : déchets de carrosserie ou de mécanique, cuve à fioul usagée, étagères	Hors REP	Export vers ferrailleur en métropole ou au

	métalliques industrielles		Canada
Équipements électriques électriques	Électroménager, climatiseur, ventilation, luminaire, etc, dès lors qu'il s'agit de basse tension	Hors REP	Déchetterie municipale
	Machine de type industriel, engin de chantier, aménagement spécifique (portique…) et tout matériel moyenne ou haute tension	Hors REP	Export vers entreprise qualifiée
Produits chimiques	Si petit contenant et selon une liste de produits définis par l'eco-organisme ecoDDS (exemple bidon de peinture de moins de 5L)	REP	Déchetterie municipale
	Contenant propres aux professionnels (gros volumes, futs), et type de produits non pris en charge par EcoDDS (exemple solvants organiques, peintures routières, etc)	Hors REP	Export vers entreprise qualifiée
Huiles minérales	Huiles de vidanges	REP	Déchetterie professionnelle GUIBERT
Mobilier	Bureaux, chaises, etc...	REP	Déchetterie professionnelle GUIBERT

Dans le cas d'un export vers une entreprise qualifiée, il convient via le lien ci-dessous d'en faire la demande :
https://trackdechets.beta.gouv.fr/

Cette déclaration est à faire en lien avec le détenteur du déchet, son transitaire et son exutoire.

De même, dans le cadre de travaux réalisés pour notre compte, nous sommes en droit d'exiger d'avoir les bordereaux de suivi de déchets (BSD), qui prouvent bien que le déchet a été pris en charge par une entreprise qualifiée pour le traitement.